



DELIBERATION N° 10- POINT 10

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 26 AVRIL 2019

AUTORISATION A DONNER AU DIRECTEUR GENERAL DE SIGNER AVEC L IFCASS UNE CONVENTION D'ACHATS DE PRESTATIONS POUR L'ANNE 2019-2020

Le Conseil d'administration de LADOM, réuni le vendredi 26 avril 2019, donne l'autorisation au Directeur Général de signer, avec l'IFCASS, une convention d'achats de prestations pour l'année 2019-2020.

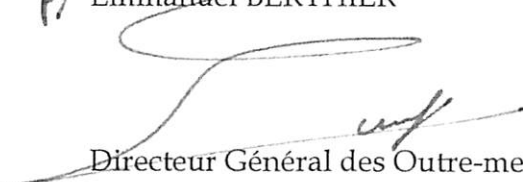
Nombre de présents : 8
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 2

VOTE

3 abstentions : Mesdames Jocelyne ALAGAMA, Nadia ELAHCENE,
Josette MERCIER

Pas de voix contre

P./ Pour la DGOM,
Emmanuel BERTHIER


Directeur Général des Outre-mer

Pour LADOM,
Philippe JOCK


Président du Conseil d'Administration